

SOUFFRANCE AU TRAVAIL CA SUFFIT !

Monsieur le Président,

En déclaration préalable, il est essentiel de reprendre, au sein du CSE Pôle Emploi Hauts-de-France, la déclaration préalable lue au CSEC du 09/12/2021.

SOUFFRANCE AU TRAVAIL ! CA SUFFIT !





CSEC DU 9 DECEMBRE 2021

Déclaration intersyndicale : souffrance au travail

En réunion plénière du CSEC de Pôle emploi, ce jeudi 9 décembre 2021, les élus et les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, SNAP, SNU et STC tiennent à vous faire part des constats alarmants que nous faisons sur le terrain.

La charge de travail, en constante augmentation au gré des nouveaux plans arrivant avant que les anciens soient terminés, a pour effet d'épuiser professionnellement les salariés et agents de Pôle emploi quel que soit leur cadre d'emploi. Les projets et injonctions se superposent, engendrant souffrance au travail et perte de sens au travail. La pression permanente de l'atteinte des objectifs répercutée à tous les niveaux hiérarchiques a pour effet de créer une situation de stress permanent particulièrement préjudiciable pour la santé des salariés et agents.

Nous tenons à alerter la Direction Générale sur cette situation de plus en plus critique. La direction doit prendre aussi en compte les angoisses liées aux incertitudes sanitaires et doit prendre immédiatement des mesures permettant de faire diminuer la pression subie par l'ensemble des agents.

Le ras-le-bol monte, les salariés n'en peuvent plus ! Il est temps d'agir.

La CGT Pôle emploi Hauts-de-France s'associe pleinement à la déclaration unitaire de l'ensemble des élus du CSEC et se félicite de l'unité retrouvée du CSEC, unité qu'il semble essentiel de retrouver au sein de notre instance pour porter ensemble la défense de nos collègues.

Oui, nous avons tous alerté de **l'épuisement professionnel qui gagne le personnel du réseau à tous les niveaux**, quelle que soit la position hiérarchique. Chacun d'entre nous, avec des positionnements différents il est vrai, **dénonçons la mise en place d'actions accompagnées d'injonctions et de pressions**, voire de remise en cause du professionnalisme des agents et des encadrants. Chacun d'entre nous, faisons le constat qu'à cette pression quotidienne **s'ajoute une perte de sens dans l'accomplissement de nos missions et de notre travail** qui amène le personnel à un découragement voire une incompréhension de ce qui lui est demandé. La Convention Assurance-Chômage qui nous a été imposée par décret en est le meilleur exemple.

Pour la CGT Pôle Emploi, nous dénonçons ces déploiements qui font suite à des injonctions gouvernementales qui au-delà de stigmatiser une partie des usagers, n'ont

d'autres buts que de favoriser la campagne électorale du Président de la République en place.

Mais au-delà de ce constat unanime porté en CSEC par l'ensemble des élus, il n'est désormais plus tolérable d'accepter cette situation, **surtout que ce constat s'accompagne d'un refus de notre direction d'ouvrir de vraies négociations salariales, demande portée pourtant par la majorité des organisations syndicales, à laquelle la Direction Générale ne répond pas !** Lors du rendez-vous salarial des syndicats de la Fonction Publique, en date du 09/12/2021, la ministre a une nouvelle fois refusé toute revalorisation du point d'indice de la Fonction Publique, impactant également les agents publics de Pôle Emploi. **C'est cet argument qui est utilisé, depuis des années, par notre direction pour refuser toute augmentation de la valeur du point des salaires à Pôle Emploi et il sera encore « servi » à la première réunion NAO du 14/01/2022. Il est temps que la véritable reconnaissance des agents de Pôle Emploi passe aussi par une augmentation générale des salaires et des traitements !**

Il est désormais temps de se mobiliser pour nous faire entendre ! Le temps de l'action est donc venu, avec nos collègues, tous ensemble, en recherchant l'unité la plus large !

Comme dans la Fonction Publique, comme dans les Organismes de la Protection Sociale, construisons ensemble les perspectives de la mobilisation pour les premières semaines de 2022 !

CONSTRUISONS NOS REVENDICATIONS AVEC NOS COLLEGUES ET EXIGEONS TOUS ENSEMBLE :

- ⇒ **L'abrogation du décret sur l'Assurance Chômage, l'annulation des plans DELD/DETD et l'arrêt du contrôle sur la recherche d'emploi,**
- ⇒ **L'arrêt des injonctions et des pressions faites sur les conseillers et les encadrants tout comme la remise en cause de leur professionnalisme,**
- ⇒ **Les moyens nécessaires à l'exercice de nos missions en commençant par titulariser tous les collègues en CDD qui le souhaitent,**
- ⇒ **La reconnaissance de l'action de tous par une augmentation générale des salaires et des traitements.**

**PLUS QUE JAMAIS,
L'HEURE EST A LA MOBILISATION DE CHACUN
POUR PERMETTRE LA MISE EN ŒUVRE
DE CES LEGITIMES REVENDICATIONS.**